

# LOGEMENT

Maison Erasmus 1 Rue Grétry 4000 Liège -  
extrait de presse



## Maison Erasmus : 12 étudiants & 7 nationalités



Au fil du temps, la mobilité et les relations internationales prennent de l'ampleur partout en Europe. HELMo profite bien évidemment aussi de ces mouvements migrateurs et accueille de plus en plus d'étudiants étrangers. Cette année, ils sont 43 Erasmus IN à entamer le premier semestre chez nous. « Afin d'accueillir ces jeunes dans les meilleures conditions de convivialité possibles, nous avons eu l'idée de mettre sur pied un projet très novateur, explique Joël HOYEZ, du service des relations internationales. C'est pour cela que la Maison Erasmus est née. Ce bâtiment, qui héberge exclusivement des étudiants étrangers de HELMo accueille aujourd'hui 12 étudiants Erasmus originaires de six pays différents : Pologne, Suisse, Lituanie, Flandre, Québec, Allemagne et Luxembourg. Certains sont ici pour un semestre, d'autres pour toute l'année académique ».

Mais la Maison Erasmus HELMo, ce n'est pas seulement offrir un lit et une cuisine. La convivialité et l'intégration sont des notions importantes de ce projet : « Le but, c'est bien évidemment de permettre à tous ces jeunes de s'intégrer plus facilement, aussi bien à Liège qu'à HELMo, s'enthousiasme Joël HOYEZ. C'est ainsi que des cours de français sont organisés dès le début septembre à HELMo Sainte-Marie pour permettre aux étudiants qui ne parlent pas notre langue d'apprendre rapidement les bases du français. Par ailleurs, la vie à la maison doit aussi être la plus conviviale possible. Chaque semaine, chacun à tour de rôle, les étudiants mettent à l'honneur un de leurs pays ou une de leurs villes : on cuisine un plat typique, on montre des photos, on parle de sa ville et de son établissement scolaire. Je suis d'ailleurs surpris de constater à quelle vitesse ces jeunes échangent et font connaissance. Certains débarquent en Belgique pour la première fois de leur vie et, dès le lendemain, ils connaissent déjà tout le monde dans la maison ! C'est ahurissant ! ».

Une série d'activités sportives et culturelles seront également proposées tout au long de l'année : promenade dans les Fagnes, voyage à Paris, etc. Une première soirée d'accueil a été organisée pour tous les Erasmus IN à HELMo Saint-Martin le 23 septembre dernier. La fête d'inauguration officielle de la Maison Erasmus HELMo se tiendra le 13 décembre prochain. Et pour les étudiants qui n'ont pas eu de place cette année, sachez que pour l'année prochaine, vu le succès rencontré, un projet de 26 logements supplémentaires est en cours de finalisation.

La Maison Erasmus 1 est située 39 rue Grétry (dans le quartier Outremeuse à 100 mètres de la Médiacité et à 10 min à pied du centre-ville; proximité immédiate de très nombreux commerces et lignes de bus TEC (n°4, 29, 33, 35).

**Conditions** : Prix : 320 € /mois toutes charges comprises+ wifi.

## Maison Erasmus 2 Rue Marcel Thiry 4000 Liège

### Aménagement :

**REZ:** hall d'entrée avec escalier et ascenseur + bureaux + local + grand séjour + cuisine équipée

### A chaque étage

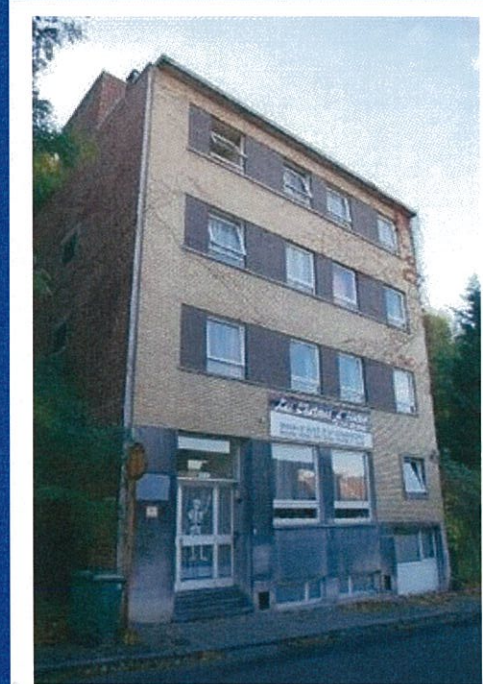
hall + 5 chambres (chaque chambre dispose d'un lavabo) + salle de bains (douche et lavabo) + 2 wc séparés

Environ 20 logements. Certaines chambres doubles.

La Maison Erasmus 2 est située 40 rue Marcel Thiry dans le quartier des Guillemins ( à 200 mètres de la Gare TGV Guillemins et à 5' min à pied de la Place GénéralLeman ( Bus 2 3 9 25 27 30 48 64 65 90 94 377)

### Conditions

Prix : 340 € /mois toutes charges comprises+ wifi.



## Conditions pour les 2 Maisons Erasmus

Contrat de 5 mois (30 ECTS) ou 10 mois (60 ECTS). Document pages suivantes. Le nombre de places est limité. Contacter Joël HOYEZ - Mail : [j.hoyez@helmo.be](mailto:j.hoyez@helmo.be) et le mentionner lors de l'inscription en ligne.

# CONTRAT LOCATION KOT MAISON ERASMUS HELMO 2010 - 2011

Entre

A. Propriétaire

Dont le domicile est situé à 5, Avenue du Luxembourg, 4020-LIEGE

Représenté par Mr. Etienne THONNART

Et

B. Locataire: (Nom et prénom de l'étudiant et parents, adresse, gsm et mail )

.....  
.....  
.....

Etudes: .....

Année : ..... Date et lieu de naissance .....

Parents obligés solidairement et indivisibles.

Est convenu ce qui suit :

## **1. OBJET - DESCRIPTION - ETAT**

Le propriétaire loue au locataire le bien suivant : Une chambre d'étudiant meublée (lit/ bureau / chaise / garde-robe / luminaire ). Tout ceci sera décrit dans l'état des lieux de la maison Erasmus équipée d'une cuisine commune, douches et toilettes communes. Espace commun pour activités et cuisine. Le locataire déclare recevoir le bien en bon état de sécurité et de salubrité. A l'arrivée un état des lieux sera signé entre le locataire et le propriétaire

## **2. DUREE**

Ce contrat de location sera signé pour une durée de :

1e Semestre = du 1 septembre au 30 janvier	2e Semestre = du 1 février au 30 juin	Une année = du 1 septembre au 30 juin
Cochez ici : <input type="radio"/>	Cochez ici: <input type="radio"/>	Cochez ici: <input type="radio"/>

Ce contrat concerne bel et bien le logement d'un étudiant. **Donc il est interdit de se domicilier.**

## **3. SOUS-LOCATION**

Le bien est destiné à être utilisé comme résidence d'étudiant et ne peut donc pas faire l'objet d'activités professionnelles.

Le locataire ne pourra pas sous-louer le bien sans l'autorisation du propriétaire.

En tous les cas le locataire ne peut loger une tierce personne dans le bien qu'il loue

## **4. PAYEMENT**

Le montant du loyer mensuel sera de 320€ ou 340€ selon la Maison Erasmus 1 ou 2 toutes charges comprises ( eau, gaz, électricité et wifi).

Cette somme devra être payée avant le 5 de chaque mois sur le compte suivant :

<p>Maison Erasmus 1 Rue Grétry 39 4000 LIEGE 320 € / mois Aux environs de la Médiacité</p> <p>CP 063-4938134-93 IBAN code: 063-4938134-93 BIC or SWIFT code: GKCCBEBB Banque: DEXIA BANQUE SA Cochez ici : <input type="radio"/></p>	<p>Maison Erasmus 2 Rue Marcel Thiry 40 4000 LIEGE 340 € / mois Aux environs des Guillemins, plus confortable</p> <p>CP 063-4938131-90 IBAN code: 063-4938131-90 BIC or SWIFT code: GKCCBEBB Banque: DEXIA BANQUE SA Cochez ici : <input type="radio"/></p>
--	---

## **5. LOYERS NON PAYES A LA DATE DUE**

En cas de non paiement à la date due, le locataire devra payer des intérêts ( 9% par an) de retard .

## **6. ASSURANCES**

Le propriétaire souscrira une assurance incendie et contre les dégâts des eaux. L'assurance prendra cours le 1 septembre jusqu'au 30 juin. Le contenu de la chambre ne sera pas couvert par cette assurance.

## **7. MAINTENANCE ET REPARATIONS**

C'est au propriétaire qu'il incombe de réaliser les réparations importantes (Toiture, menuiseries extérieures et plomberie). Si ces réparations devaient être réalisées, le locataire les subira sans compensation. Le locataire prendra les responsabilités en ce qui concerne : le débouchages des canalisations, des dégâts ou actes de vandalisme ayant été occasionnés dans sa chambre par des personnes étrangères au bâtiment.

## **8. EMBELLISSEMENTS – AMELIORATIONS**

Tout travail d'embellissement ou d'amélioration ( remplacement du papier peint, changement des clés,...) ne peut être effectué par le locataire qu'après avoir reçu l'autorisation du propriétaire.

## **9. ANNULATION**

En cas d'annulation de la location de la part du locataire, ce dernier devra subir toutes les conséquences de l'annulation ainsi que le paiement de trois mois de loyer en compensation.

## **10. CAUTION**

Le locataire devra payer au propriétaire l'équivalent de deux mois de loyer. Ce montant devra être versé sur le compte du propriétaire à la réservation. Voir § 4. Ce montant sera reversé sur le compte de l'étudiant, moins déduction de frais impayés à la fin du 2<sup>e</sup> mois qui suit l'échéance du contrat. **La caution ne peut pas être utilisée pour le paiement du loyer des derniers mois.**

## **11. VISITES DU PROPRIETAIRE**

Pendant le dernier mois du contrat de location, le propriétaire aura le droit de faire visiter la chambre par des locataires potentiels deux fois par semaine. Un rendez-vous aura été pris préalablement. Le propriétaire a le droit de visiter la chambre une fois par semaine pendant toute la durée du contrat

Fait à ..... ( lieu ) le ..... ( date)

Signatures .....( locataire et parents)

Signature .....( propriétaire)

En triple exemplaire, le propriétaire gardant une copie, le locataire une deuxième, la troisième étant envoyée aux autorités communales de la ville de Liège.